

Récapitulatif contractuel

- Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹.
- Il permet de comparer des offres de services.
- Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

- Plan d'appel mobile à usage résidentiel.
- Y compris 400 minutes d'appel et 400 SMS vers des numéros fixes ou mobiles belges, depuis la Belgique ou l'UE, 24/7.
- Le roaming en dehors de la zone d'itinérance de l'UE ainsi que les appels internationaux sont bloqués par défaut ; le client peut soumettre une demande d'activation par écrit.
- Les numéros VAS (090x, 070, ... sauf 0800) sont bloqués; vous pouvez les débloquent par [my edpnet](#) après l'activation de votre abonnement.
- Pas de données mobiles incluses.
- La consommation mobile peut être surveillée via [my edpnet](#).
- L'utilisation équitable signifie qu'un abonnement edpnet Mobile est uniquement destiné à un usage individuel par un client edpnet privé. Il n'est pas destiné à une utilisation non conforme avec celle attendue d'un utilisateur privé normal. En cas d'utilisation abusive, edpnet se réserve le droit de suspendre et / ou de résilier le contrat et / ou de prendre toute autre mesure jugée utile ou nécessaire. Pour plus de détails, nous renvoyons à l'article 13.3 des [conditions edpnet Mobile](#).

Débts du service internet et voies de recours

Ne pas applicable.

Prix²

- | | |
|---|--|
| - Frais d'abonnement | € 4,00 par mois |
| - Tarif hors forfait | |
| o frais d'appel | € 0,06 / min. |
| o SMS | € 0,06 / SMS |
| - Appels et SMS aux clients edpnet Mobile depuis la Belgique | Gratuit |
| - Appels aux numéros d'urgence | Gratuit |
| - Consulter les tarifs des appels internationaux via ce PDF | |
| - Voir les tarifs pour appeler les numéros VAS sur cette page | |
| - Écouter la messagerie vocale | |
| o de la Belgique | Gratuit |
| o de l'étranger | Frais de roaming pour un appel vers la Belgique |
| - Garder votre numéro actuel | Gratuit |
| - Facturation | |
| o des appels en Belgique | Par seconde |
| o des appels au sein de l'UE | Par seconde, après les 30 premières secondes fixes |
| o des appels en dehors de l'UE | Par 15 secondes |

Durée, renouvellement et résiliation

- Le contrat a une durée initiale d'un (1) mois, à compter de l'entrée en vigueur. En cas de résiliation dans la durée initiale du contrat, du volume inclus mais non consommée ne sera pas remboursée au prorata.
- Sauf avis écrit avant la date d'expiration de la durée minimale du contrat, le contrat sera automatiquement renouvelé pour une durée indéterminée, après quoi il pourra être résilié à tout moment sans compensation.
- Après la résiliation du contrat, un règlement définitif des frais de communication pas encore facturés peut suivre.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Aucun produit ou service spécifique disponible.

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

² Les prix indiqués incluent la TVA.